



Madame la Ministre du Travail,

Le 16 mars 2022,

Madame la Ministre,

Nous vous adressons la présente pour obtenir un entretien avec vous, en qualité d'intersyndicale constituée du secteur bancaire CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB-CFE/CGC.

Nous saisissons votre ministère dans le prolongement, d'une part, du courrier que nous vous avons adressé le 22 février 2022 et, d'autre part, de la dernière séance de Négociation Annuelle Obligatoire du 10 mars 2022 sur les salaires dans le secteur bancaire.

Au regard de la situation économique actuelle qui impacte violemment le pouvoir d'achat des Français et considérant l'engagement majeur des salariés de notre branche, notamment sur ces deux dernières années de crise, il apparaît scandaleux que l'Association Française des Banques refuse toute proposition d'augmentation générale des salaires.

Comment expliquer qu'avec les résultats historiques enregistrés par nos entreprises, la délégation patronale de l'AFB puisse se placer dans une telle position ? Les salariés vivent très mal ce manque de reconnaissance et ce blocage dogmatique. Ils attendent de leurs entreprises des augmentations générales beaucoup plus sérieuses.

Nous vous informons que, dans l'attente de votre réponse quant à la fixation d'une date qui vous convienne, nous décidons à l'unanimité de suspendre le dialogue social avec l'AFB sur l'ensemble des thèmes.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en nos respectueuses salutations.

Béatrice Lepagnol
Pour la CFDT

Diana Brajevic
Pour la CFTC

Anne Blanchet
Pour la CGT

Mireille Herriberly
Pour FO

Frédéric Guyonnet
Pour le SNB